

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

La Direction de la recherche économique conseille les dirigeants des Producteurs de lait du Québec sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et la rédaction de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente l'organisation à de nombreux comités tant sur la scène québécoise que canadienne.



Florence Bouchard Santerre, directrice de la recherche économique Myriam Falcon, conseillère en agronomie
Chantal Fleury, directrice adjointe de la recherche économique Rock Éric Hounhouigan, agroéconomiste Jérôme St-Pierre, économiste

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Actions porteuses en développement durable

Le Plan d'action en développement durable 2023-2027 des Producteurs de lait du Québec a été adopté en avril 2023. Depuis, les travaux se poursuivent pour sa mise en œuvre. Une rencontre avec les partenaires de tous horizons en octobre 2023 a permis de présenter le Plan, de prioriser, valider et bonifier les éléments de mise en œuvre et d'identifier des pistes de partenariat pour sa réalisation. L'expertise de la Direction en matière de développement durable est aussi mise à profit aux niveaux national et provincial dans le cadre de différents comités visant à outiller les producteurs et leurs conseillers pour une production laitière répondant aux objectifs du Plan.

Les Producteurs de lait du Québec ont également obtenu un soutien financier important des gouvernements pour la réalisation de projets structurants pour l'atteinte de la carboneutralité. Le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec permettra la réalisation d'un projet sur cinq ans afin de rendre disponible aux

producteurs une estimation des émissions de méthane entérique de leurs troupeaux à l'aide des échantillons de lait collectés à leurs fermes. Valacta a été chargé de la mise en œuvre de ce projet. Le projet de Laboratoire vivant Lait – carboneutre a pour sa part été retenu par le gouvernement fédéral afin d'améliorer le bilan carbone des fermes laitières par un travail de codéveloppement entre 20 fermes laitières québécoises, des chercheurs et d'autres partenaires de services conseils. Novalait est responsable de ce projet structurant, où les producteurs testeront diverses pratiques en lien avec les sols, les cultures, le troupeau et le fumier dans les cinq prochaines années.

Finalement, les projets liés aux objectifs d'amélioration de la santé et la conservation des sols, de la gestion des matières fertilisantes et de la biodiversité découlant du Plan d'agriculture durable 2020-2030 du gouvernement du Québec ont pris forme en 2023 et seront déployés en 2024, tant par des formations sur les plantes fourragères que des capsules vidéo instructives sur d'autres sujets.

11 octobre 2023: rencontre des partenaires en développement durable

37 organisations des domaines laitiers, environnementaux, sociaux et économiques participent à une journée d'échange sur le Plan de développement durable des Producteurs de lait du Québec



Appui aux projets en développement durable

Le gouvernement du Québec **investit 3,6M\$** dans un projet sur cinq ans qui permettra d'estimer les émissions de méthane à partir d'échantillons dans le lait



Le gouvernement du Canada **investit jusqu'à 7M\$** dans le Laboratoire vivant – Lait carboneutre afin d'améliorer le bilan carbone des fermes laitières d'ici



Capacités de transformation et perspectives de croissance

En collaboration avec la Direction générale et différents partenaires, diverses analyses ont permis d'établir et d'actualiser les hypothèses d'évolution des marchés, de la production laitière canadienne, des fermes laitières québécoises et des surplus structurels de solides non gras. Ces évaluations ont entre autres nourri les travaux provinciaux sur le Fonds relatif à l'amélioration des conditions de mise en marché du lait et sur la Planification stratégique 2023-2030 des Producteurs de lait du Québec et le développement du Programme sur la croissance des marchés à l'échelle nationale.

Publication du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

Les travaux de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (Code), conclus en décembre 2022, ont mené à la publication du nouveau Code en mars 2023. Ce dernier tient compte de nombreux commentaires formulés lors de la consultation publique menée en 2022. Plusieurs publications dans la revue *Le Producteur de lait québécois*, conférences, webinaires et rencontres avec les intervenants ont permis d'informer l'ensemble du secteur des exigences qui nécessiteront des adaptations à la ferme dans les prochaines années. Les travaux pour intégrer les changements au Code à proAction ont débuté et se poursuivront en 2024.



Ajustement du prix du lait

1^{er} février 2023

- 2,2 % pour les classes 1 à 4, excluant les ingrédients
- effet estimé à environ 1,74 \$/hectolitre

1^{er} mai 2024

- 1,77 % pour les classes 1 à 4, excluant les ingrédients
- effet estimé à environ 1,53 \$/hectolitre

Ajustement du prix du lait à la ferme

L'ajustement de prix de 2,2 % au 1^{er} février 2023, annoncé en novembre 2022, représentait le résiduel de la hausse pour l'année, après l'avance exceptionnelle du 1^{er} septembre 2022 de 2,5 %. Cet ajustement était attendu dans le contexte des coûts élevés, principalement pour l'alimentation des animaux, l'énergie et les engrais.

Lors de l'indexation annuelle des prix pour 2024, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé un ajustement de 1,77 %, effectif le 1^{er} mai 2024 plutôt que le 1^{er} février, dans le contexte de l'inflation à laquelle font face les consommateurs canadiens, tout en reconnaissant que le prix payé aux producteurs ne représente qu'une partie du prix des aliments. La décision a été prise à la suite des consultations de la CCL auprès des parties prenantes, dont Les Producteurs laitiers du Canada, qui avaient demandé le report de la hausse.

AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

La Direction a continué de collaborer étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait. En 2023, les travaux se sont notamment concentrés sur la gestion des surplus de solides non gras, principalement par le Programme sur la croissance des marchés, ainsi que sur l'évaluation de la mise en commun nationale des frais de transport et l'établissement d'un nouveau mode de partage de la croissance des marchés entre les mises en commun régionales.

Comité sur le quota de P5

Les activités du comité se sont poursuivies en 2023, en visant un équilibre entre la production, la demande et la reconstruction des stocks de beurre. Les analyses de marché et de l'évolution de la production ont permis au comité d'ajuster le droit de produire des producteurs afin de répondre à ces objectifs.

Recherche et transfert

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à différents comités au niveau provincial et national. Pour ce qui est du transfert de connaissances, la Direction collabore étroitement avec Lactanet et les partenaires de la filière, en plus de contribuer à la réalisation d'événements relatifs au transfert technologique. L'équipe siège également aux différents comités et participe aux travaux émanant de la planification stratégique de la filière laitière, notamment sur le développement des marchés, la réduction des impacts environnementaux et les indicateurs de performance.

Par le comité des dossiers agronomiques, recherche et proAction des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les dossiers agronomiques, l'équipe coordonne la participation de l'organisation aux différentes consultations sur la réglementation en lien avec la production laitière ainsi qu'au développement de proAction. Elle fait partie des différents comités nationaux de développement et d'implantation du programme.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Région	Production totale		Producteurs	
	Litres	%	Nombre	%
01 - Estrie	381 423 165	10,78	422	9,74
02 - Capitale-Nationale – Côte-Nord	85 690 478	2,43	120	2,77
03 - Gaspésie-Les Îles	5 958 922	0,17	11	0,25
04 - Lanaudière	106 704 799	3,02	153	3,53
05 - Mauricie	129 731 787	3,67	174	4,02
06 - Outaouais-Laurentides	133 441 433	3,77	172	3,97
07 - Centre-du-Québec	605 431 527	17,12	625	14,42
08 - Abitibi-Témiscamingue	53 395 358	1,51	88	2,03
09 - Chaudière-Appalaches-Nord	422 825 244	11,95	544	12,55
10 - Chaudière-Appalaches-Sud	336 089 811	9,50	458	10,57
11 - Bas-Saint-Laurent	390 874 569	11,05	514	11,86
12 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	170 651 111	4,82	236	5,45
13 - Montérégie-Est	426 016 569	12,04	469	10,82
14 - Montérégie-Ouest	289 174 658	8,17	347	8,01
Total	3 537 409 431	100,00	4 333	100,00

« Le Plan d'action en développement durable 2023-2027 des Producteurs de lait du Québec a été adopté en avril 2023. Depuis, les travaux se poursuivent pour sa mise en œuvre. »

Finalement, un travail est effectué pour assurer une vigie de plusieurs sujets agronomiques et économiques. Le recensement des données et études les plus récentes permet de répondre rigoureusement aux différents questionnements reliés aux pratiques en production laitière d'ici et d'ailleurs.

Dossiers provinciaux

En 2023, la mobilisation des partenaires agronomiques en lien avec la réduction à la ferme du ratio entre les solides non gras et la matière grasse (ratio SNG/G) s'est poursuivie. Une conférence collaborative entre Lactanet et le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) sur les stratégies d'amélioration du ratio a entre autres été développée, pour diffusion dans toutes les régions.

Les Producteurs de lait du Québec s'impliquent également dans divers comités en collaboration avec différents partenaires institutionnels, de services professionnels et de transfert de connaissances pour développer des projets structurants. La participation au développement d'une campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques fait partie des actions porteuses de la dernière année. En collaboration avec Les Producteurs de bovins du Québec, différentes actions liées à la biosécurité se sont poursuivies, dont le développement d'un plan de mesures d'urgence pour la filière.